



# Le Pied Jacquet

Octobre 2022

Numéro 15

## Editorial

### Regardons vers l'avenir...

Notre association a vécu des moments difficiles ces derniers temps qui ont mis du doute et de l'interrogation dans les esprits.

Il ne s'agit pas d'oublier l'héritage de nos prédécesseurs envers lesquels nous sommes redevables de temps de choses mais de tenir compte des leçons que les difficultés du passé nous donnent.

L'association doit donc se mettre en ordre de marche et pour ce faire trouver de nouvelles personnes prêtes à s'engager pour étoffer le conseil d'administration et/ou participer aux activités courantes de l'association avec 2 axes :

1. Répondre aux demandes des candidats au départ sur les chemins en assurant notamment les permanences mensuelles,
2. Assurer la promotion des chemins au travers des actions de balisage, de mise à jour des guides.

Vous recevrez prochainement une lettre ouverte faisant état des compétences que l'association recherche et doit pouvoir mobiliser pour un fonctionnement normal.

Cette mobilisation ou non conditionnera ensuite l'étendue des actions de l'association et notamment le projet 2023 qui sera soumis à l'assemblée générale d'ores et déjà fixée :

**le samedi 04 février 2023 à partir de 14 heures,  
salle Edith Piaf au Mans.**

**Seulement ensemble nous pourrons continuer à faire vivre  
l'association.**

Jean-Pierre BONNEFON

Vice-Président

.....  
Aussi nous vous proposons d'apporter votre pierre...

N'hésitez pas à nous contacter. [contact@compostelle72.fr](mailto:contact@compostelle72.fr)

**PROCHAIN  
RENDEZ-VOUS  
VENDREDI 18  
NOVEMBRE 2022  
20h15  
Salle Edith Piaf  
Soirée Témoignages**

Des membres de l'association qui ont marché cette année en direction du Mont Saint Michel ou de Saint Jacques de Compostelle viennent partager leur expérience du chemin ....

Cette soirée est ouverte à tous y compris et peut être surtout au non membres de l'association.

Vous recevrez début novembre un mail de confirmation avec les précisions nécessaires pour participer à cette soirée.

**PROCHAINE  
PERMANENCE DE  
L'ASSOCIATION :  
JEUDI 20 OCTOBRE DE  
17H30 A 19H A L'EPICERIE  
DU PRE - RUE DU PRE AU  
MANS**

## Un premier clou du Mont Saint Michel dans la Sarthe à Beaumont-sur-Sarthe



Samedi 01 octobre 2022, nous étions vingt au départ de Saint Marceau ; le temps d'admirer le beau bâtiment du prieuré.



Après une petite marche de 8 km, sans eau malgré les craintes que nous avons pu avoir les jours précédents et encore le matin même, nous sommes arrivés à Beaumont-sur-Sarthe sous le soleil en traversant le pont roman sur la Sarthe avant de poursuivre vers le centre par la rue Albert Maignan et la petite rue Saint Jacques jusqu'à la place des Halles et l'église.

Accueillis par Madame Léa Duval, Maire de Beaumont sur Sarthe, et des membres du conseil municipal, nous avons « inauguré » le premier clou du Mont Saint Michel installé dans le département de la Sarthe.

Cette cérémonie était honorée de la présence de M Delpierre, maire de Saint Léonard des Bois, président de l'office du tourisme de la communauté de communes de Haute Sarthe et des Alpes Mancelles qui est traversée du sud-est au nord-ouest par le chemin avec 12 communes concernées, et de Mme Armelle Reignier, maire de Maresché.



Bilan positif de cette journée avec une écoute attentive des élus ; l'occasion de rappeler le rôle et les actions de l'association, l'opportunité de notoriété que représente ce chemin pour les territoires traversés au regard notamment de l'attrait nouveau pour la marche d'itinérance et de renouveler notre demande pour améliorer l'offre d'hébergement en faisant particulièrement un appel aux habitants qui seraient tentés par l'accueil occasionnel de marcheurs sur le chemin....

La matinée s'est conclue par un vin d'honneur offert par la mairie et un pique-nique convivial sous les Halles de Beaumont sur Sarthe.

## Principes du balisage

Les règles de balisage ont été négociées entre la FFACC et la FFRP de manière à limiter l'impact environnemental (le sur-balisage).

2 types de balisage suivant que nos chemins empruntent ou non un GR.

Sur un GR, la signalisation Mont Saint Michel ou St Jacques n'a pas à être directionnelle mais informative. Ce qui veut dire que la direction est donnée par les balises GR (rouge et blanche bien connues). Au départ et à la fin d'un tronçon commun avec un GR, nous installons à côté du balisage GR des balises « informatives » :



un macaron pour le Mont Saint Michel.



un carré avec la coquille stylisée pour Saint Jacques.

Hors GR, nous devons baliser suivant le même principe que celui des GR :

Pour le Mont Saint Michel : bleu et blanc

croix pour indiquer une mauvaise direction   
 trait horizontal pour continuer tout droit   
 tourne à gauche et tourne à droite 

Pour Saint Jacques de Compostelle : bleu et jaune

croix pour indiquer une mauvaise direction   
 trait horizontal pour continuer   
 tourne à gauche  et tourne à droite 

## BALISAGE – SECURISATION DES ITINERAIRES – MISE A JOUR

### DES GUIDES

Ce « chantier » est lancé depuis maintenant plus de 2 ans.

Le conseil départemental a en effet demandé à l'association de supprimer au maximum les passages de cheminement sur des voies départementales.

Des solutions ont pu être trouvées et sont en cours de mise en œuvre, entre Beaumont sur Sarthe et Fresnay sur Sarthe, au nord du Mans, et entre le Mans et Marigné Laillé puis entre Montval sur Loir et Saint Christophe sur le Nais au sud du Mans.

Il ne s'agit pas uniquement de baliser sur le terrain ; ce qui est bien sûr important avec le rafraîchissement régulier du balisage mais aussi de modifier en conséquence les guides édités par l'association ; ce qui nécessite là encore des moyens humains.

Compte tenu du stock important de guides, dont la vente est une source de financement de l'association, et de l'impossibilité de continuer à vendre des guides qui ne correspondent plus à la réalité du balisage, il est nécessaire que nous puissions proposer avec chaque guide, un additif modificatif.

Dans l'urgence, quelques fiches modificatives ont été élaborées à partir de copies des plans des guides retravaillées avec les logiciels « paint » et « word ».

Ex : en page suivante les modifications apportées à Beaumont sur Sarthe qui concernent 2 guides.

Mais il est évident que tant le balisage que la mise à jour des guides ou l'élaboration de nouveaux guides doivent faire l'objet d'une organisation pérenne de prise en charge qui ne peut être le seul fait des membres du conseil d'administration.

Aussi et parallèlement au balisage qui va être poursuivi avec le concours des adhérents qui se sont portés volontaires, et que nous remercions, nous faisons un appel à ceux qui pourraient de chez eux apporter leur concours à l'élaboration de ces additifs (utilisation des logiciels publisher ou word et paint).

**Directeur de la publication : Jean-Pierre BONNEFON**

**Comité de rédaction : Annick DUGAST, Odile FIMA, Françoise LE GARO, Christine LEMAITRE, Jean-Yves POTTIER.**

Exemple de fiche modificative qui correspond :

Pour le GPS 4, à la fiche 4 de Beaumont sur Sarthe à Saint Christophe du Jambet (balisage Mt St Michel)

Pour le GPS 2, à la fiche 16 de Saint Christophe du Jambet à Beaumont sur Sarthe avec une description différente puisqu'il faut lire le chemin dans l'autre sens....(balisage St Jacques)

	<p style="text-align: center;"><b>GPS 4</b></p> <p>A partir de l'église, continuer tout droit vers le nord. Arriver au niveau du super U prendre à gauche et continuer jusqu'à la RD338. La traverser et prendre en face la rue du Léard que vous suivez jusqu'à la sortie d'agglomération. Poursuivre sur une petite route jusqu'à un calvaire en bois et prendre à gauche un chemin empierré. Au bout de ce chemin traverser la RD 5 et prendre en face la route goudronnée dit du champ jacquet. Au premier carrefour prendre à droite, puis à gauche un chemin bordé d'arbres et à nouveau à droite pour rejoindre la RD5.</p> <p>Traverser la RD 5 et prendre en face l'allée de Mozé. A partir de ce point (6) sur la fiche 4 du GPS, vous suivez le GR jusqu'à l'accès à l'ancienne voie ferrée (point 10)</p>	<p style="text-align: center;"><b>GPS 2</b></p> <p>Au point (6), vous avez rejoint la D5 : ne pas tourner à gauche (vous quittez le GR) mais traverser en face Au niveau de la ferme des Bondes, tourner à gauche, puis à droite et encore à gauche.</p> <p>Traverser la RD 5, prendre la rue en face puis à droite le chemin empierré jusqu'à la route que vous prenez à droite et poursuivez jusqu'à Beaumont. Traverser la RD338 (anc.138) sur le passage clouté et poursuivre jusqu'au niveau du super U pour tourner à droite et traverser la place tout droit vers le centre ville et jusqu'à l'église (voir le clou) –          Devant l'église, longer ensuite les halles et prendre à droite la petite rue Saint Jacques au bout de laquelle vous tournez à gauche rue Albert Maignan et          – descendez vers le pont roman sur la Sarthe.</p>
--	---	--

Au sud du Mans, les modifications concernent 3 GPS....Si nous utilisons toujours le même fond de plan ; ce qui n'est pas forcément souhaitable, il faut a minima adapter le descriptif au sens du cheminement.